

Le 6 Mars, je vote CFTC... Le 6 Mars, je vote CFTC...Le 6 Mars, je vote CFTC...Le 6 Mars, je vote CFTC...



CFTC FAI TRACT N° 2 FEVRIER 2014

Comité de suivi du 17 Février 2014

La CFTC était présente. Nous avons pu intervenir. Les demandes de la CFTC (voir nos panneaux d'affichage et le site internet de la CFTC FAI) s'ajoutant à celles de l'inter-syndicale ouvrière, ont été remises à Ford Europe. Si, pour l'instant, notre site ne semble pas en danger, rien ne garanti son avenir, les 1000 emplois au moins..

Ford Europe n'a apporté aucune réponse à nos interrogations si ce n'est l'usage de la méthode Coué : Tout va bien, Tout va bien, Tout va bien...Faites nous confiance, faites nous confiance, faites nous confiance... Mais à ce jour rien de concret et Ford essaie de ne pas répondre aux questions des élus du Comité d'Entreprise posées dans le cadre d'une procédure d'alerte. Les activités actuelles ne seront pas complétées, pour l'instant, par au moins un nouveau projet et le tiers de l'usine FAI restera vide !

Dans un tel contexte, le 6 Mars, votez pour des représentants **CFTC** qui agissent et défendent vos intérêts. **Votez CFTC !**

La représentativité des organisations syndicales en jeu

La loi impose d'atteindre un pourcentage minimum aux élections pour qu'un syndicat reste représentatif. Le vote du 6 Mars n'est donc pas à prendre à la légère. Ceux qui seront élus le seront pour quatre ans. Nous, nous ne sommes pas les copains de la Direction !

Une CFTC forte sera l'assurance que les choses bougeront !

La vie de l'entreprise

Les choses risquent de ne pas s'améliorer ! Ford Europe veut augmenter l'efficience. Nos dirigeants souhaitent que le budget alloué à FAI par Ford soit respecté. La flexibilité, l'usage du prêt de main d'oeuvre, la rentabilité sont les objectifs de Ford Europe. En nous donnant des activités non rentables, en nous laissant des outils de production que le personnel de FAI arrive à faire fonctionner mais où l'on s'aperçoit que, sous le verni, rien n'est carré et où il y aura beaucoup de travail pour nos collègues (production, maintenance, PE, ME...) avant d'arriver à un fonctionnement optimal des installations (pourtant les Américains sont partis et le job 1 de la 6F35 a été fait ?).

Tout cela s'est mis en place malgré les alertes données. Ne dit-on pas que quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage. **La rage que n'ont pas nos dirigeants locaux vis-à-vis des représentants de Ford il va falloir que nous l'ayons.** Il n'est pas question d'accepter une attitude méprisante et condescendante même si elle venait de la Direction de Ford Europe ou US !

Plus d'infos sur le site de la CFTC: <http://www.cftc-fai.fr/>

VOS ELUS ET REPRESENTANTS CFTC AU CE

Le 6 Mars, je vote CFTC... Le 6 Mars, je vote CFTC...Le 6 Mars, je vote CFTC...Le 6 Mars, je vote CFTC...

Sous la pression, nos conditions de travail risquent de se dégrader comme cela semble être à nouveau le cas au secteur des racks, à la logistique... Vos élus, le CHSCT vont avoir du travail !

Le Comité d'Entreprise

Son rôle principal n'est pas de gérer les activités sociales et culturelles. Il a un rôle important concernant la marche de l'entreprise. **Il doit être consulté** : plans sociaux, changements d'actionnaires, réorganisations, plan de formation, mutuelle, participation aux bénéfices, accords... Il a la capacité à demander des comptes à nos dirigeants : droits d'alerte par exemple. Des commissions obligatoires doivent fonctionner...

D'un autre côté il y a effectivement les activités sociales et culturelles et du personnel qui travaille au Comité d'Entreprise. Le budget du CE est lié au nombre d'emplois dans FAI. Depuis 2006, avec la succession de PSE, ce budget est en diminution constante. Dans un tel contexte, ceux qui le géreront demain n'auront pas d'autre choix que de réduire les charges fixes du Comité d'Entreprise. Il faudra, pour cela, une gestion rigoureuse. Car tout ce qui passe dans les charges fixes est autant qui n'est pas redistribué aux salariés de FAI. C'est à ce prix qu'il sera possible de maintenir et améliorer les activités sociales et culturelles qui profitent aux salariés.

Participation aux bénéfices et intéressement

Vos élus CFTC se sont battus pour remettre un accord de participation en place . Durant des années FAI a permis aux salariés des anciennes entités du groupe Ford France d'avoir une participation intéressante. Mais aujourd'hui, refusant de partager les bénéfices réalisés par leurs entreprises respectives, nos anciens partenaires font cavalier seul ce qui nous conduit à ne plus avoir de participation compte-tenu des résultats financiers de FAI. C'est pour cela que nous demandons, en plus, une participation aux bénéfices liée aux résultats de la FMC et un accord d'intéressement. Après-tout, certains ont bien des voitures gratuites, des stocks options et autres avantages en nature ! On ne regarde pas leurs notes de frais !

La prise en charge du chômage partiel

Le salaire que nous percevons en cas de chômage partiel est lié à un dégrèvement de charges dont bénéficie l'entreprise. Nous avons demandé aux représentants de Ford Europe de relever de 5% nos salaires en cas de chômage. Il n'y a pas eu de réponse de la part de Ford Europe lors du Comité de suivi.

Ne confondez pas la CFTC FAI avec d'autres...

Une organisation syndicale a un sigle proche du notre. La Direction de FAI a refusé une distinction des bulletins de vote par la couleur. Le 6 Mars votez bien **CFTC**. Pour des élus qui ont honoré leurs mandats, sont force de proposition.

Les élections professionnelles auront lieu le 6 Mars 2014.

La CFTC vous défend, Votez CFTC !

Plus d'infos sur le site de la CFTC: <http://www.cftc-fai.fr/>

VOS ELUS ET REPRESENTANTS CFTC AU CE